

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 09/01/2024
DECISION N° 20240109_B_002

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique
**Objet : Pépinière d'entreprises du Viaduc à Pont Salomon : Renouvellement de la
convention précaire d'occupation (bail) à passer avec Monsieur TRILLAND associé
avec Monsieur CLUZEL - BVBS**

Le Bureau,

N° 20240109_B_002

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à
la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve le renouvellement de la convention précaire d'occupation (bail) à la
pépinière du Viaduc à Pont Salomon à passer avec Monsieur TRILLAND
associé avec Monsieur CLUZEL, Entreprise BVBS, ou toute société se
substituant, aux conditions suivantes :
 - Module : E de 360 m²
 - Durée : 24 mois
 - Charges diverses mensuelles : 144,97 €
 - Loyer mensuel chargé : 1 286,36 € HT
 - Prise d'effet : 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025 inclus
(Révision du loyer : le 1er janvier de chaque année selon l'Indice des Loyers
Commerciaux (ILC) du 3° trimestre de l'exercice précédent).
- et autorise le Président à signer ledit renouvellement.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 09 janvier 2024

Le Président



Frédéric GIRODET